

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

**ÉTAT DE VAUD**

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

# 22\_QUE\_23 - Simple question Florence Gross - Restitution des subventions COVID: quid pour le canton?.

Séance du Grand Conseil du mardi 31 mai 2022, point 2.1 de l'ordre du jour

## Texte déposé

Si plusieurs institutions culturelles semblent avoir restitué à la Ville de Lausanne une part de leurs subventions perçues pendant la pandémie, il semble important de savoir si le même retour a eu lieu au niveau cantonal.

En effet, de nombreuses aides financières COVID dépendaient d'un système fédéraliste et le Canton a dès lors octroyé des montants importants afin de pouvoir bénéficier de soutiens équivalents de la part de la Confédération.

Nous pouvons donc nous interroger sur le processus de restitution des soutiens, principalement dus à des annulations de manifestations.

Je pose donc la question suivante au Conseil d'État: la restitution des soutiens COVID non utilisés respecte-t-il le principe de distribution, soit la restitution est-elle faite à l'entité l'ayant octroyée ou alors quel est le processus de restitution?

## Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6  
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500) (tel:+41213160500)

[info.grandconseil@vd.ch](mailto:info.grandconseil@vd.ch) (javascript:linkTo\_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2g!');)

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Château%206%20Lausanne%20Suisse) (https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)